

CIRCULAIRE N° 1107

DU 28/ 04 /2005

Objet : Projet pilote « *Ecoles pour la démocratie* » - Appel à projets

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Fondamental et Secondaire

Période : Année scolaire 2005-2006

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
 - A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire de la Communauté française ;
 - Aux Organes de représentation et de coordination ;
 - Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire subventionnés ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental et secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés ;
 - Aux Organisations syndicales ;
 - Aux Associations de Parents ;

Autorité : Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale

Signataire : Marie ARENA

Gestionnaire : Cabinet de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale

Personne-ressource : Fanny CONSTANT (tél. : 02/ 227.33.89)

Bruxelles, le 28 avril 2005

I. HISTORIQUE ET SOMMAIRE

A la suite du travail de la Commission du Dialogue Interculturel et à l'occasion de la commémoration du 60e anniversaire de la libération des camps nazis, le projet « Ecoles pour la Démocratie » est organisé à l'initiative du Ministre fédéral de l'Intégration Sociale et de l'Égalité des Chances Christian DUPONT. Les Ministres de l'Enseignement des communautés française et flamande Marie ARENA et Frank VANDENBROUCKE et le Ministre fédéral de la Défense André FLAHAUT ont annoncé leur collaboration à ce projet. La coordination du projet est placée au sein du Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme (CECLR).

Le projet a pour ambition de réunir trois groupes de 200 écoliers et accompagnateurs de 6e primaire et trois groupes de 170 élèves et accompagnateurs de 6e secondaire originaires d'établissements scolaires les plus diversifiés des différentes communautés de Belgique afin qu'ils construisent ensemble une réflexion sur la tolérance et l'action citoyenne. A partir de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique (le processus génocidaire et les actes de résistance), le projet attirera l'attention des élèves sur des questions de tolérance, de citoyenneté, de participation démocratique et des droits fondamentaux. En d'autres termes, ce projet peut contribuer de manière intéressante et originale à concrétiser des actions permettant de rencontrer les compétences diverses en matière d'ouverture sur le monde, d'enseignement de l'histoire et des aspects de la citoyenneté. A la fin de l'année 2005 – 2006, le projet sera évalué en vue d'être pérennisé dans l'enseignement.

II. GROUPE CIBLE

Les groupes du primaire et du secondaire qui sont invités à participer à ce projet, sont soit des classes, soit des ensembles de 25 élèves issus des différentes classes de 6^e année¹. Les écoles procèdent elles-mêmes à ce choix. Avec les accompagnateurs, ce sont maximum 30 personnes par école qui participeront au projet.

Pour la Communauté française, 9 groupes de 6^e primaire et 8 groupes de 6^e secondaire participeront au projet après sélection (voir le formulaire en fin du document).

L'objectif consiste à ce que les groupes sélectionnés forment un échantillon représentatif des différents réseaux, des différentes filières (enseignement ordinaire et spécialisé, enseignement général, technique et professionnel), des différentes origines géographiques et des différents milieux socioculturels. Les écoles éprouvant des difficultés dans l'élaboration de leur projet de candidature sont invitées à prendre contact avec le coordinateur du centre pour l'égalité des chances qui les aidera dans leur démarche. En outre, afin de favoriser des

¹ Cette répartition entre élèves et accompagnateurs sera différente pour les écoles spécialisées étant donné les besoins en matière d'encadrement spécifiques à certains élèves. L'objectif premier demeurant toutefois de toucher en priorité les élèves.

contacts supplémentaires entre les groupes sélectionnés, tous les participants seront jumelés, en début de projet, à un groupe ayant un profil différent. Le contenu et la forme que les écoles donneront à ce jumelage (rencontres, activités communes dans le cadre du programme pédagogique, correspondance entre les élèves, etc.) sont laissés à l'appréciation des enseignants et des directions.

La participation au projet ne concerne pas seulement le groupe et les accompagnateurs en soi, mais l'école dans son ensemble : les expériences que le groupe et les accompagnateurs auront vécues par le biais du projet, devront en effet être partagées avec l'ensemble de l'école. Ceci requiert que le projet ne soit pas seulement soutenu par les enseignants, mais aussi par les directions et l'ensemble de l'équipe pédagogique.

III. DURÉE DU PROJET

Année scolaire 2005-2006.

IV. RÈGLEMENT

a. Objectifs pédagogiques

Le projet vise à développer les objectifs suivants :

- La tolérance et le respect (niveau de l'individu dans ses rapports avec son environnement direct) ;
- La citoyenneté et la participation démocratique, sur la base de l'étude de l'engagement citoyen au cours de la Seconde Guerre mondiale (niveau de la société et de la responsabilité citoyenne) ;
- L'éveil aux génocides et crimes contre l'humanité contemporains, à l'intervention de la communauté internationale et au concept de droits humains (au sens large).

b. Contenu

➤ Etapes du projet

<i>Avr. 2005 – juin 2005</i>	<p>Etape 1: Sélection des groupes participants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoi appels à candidatures aux directions - Annonce des écoles sélectionnées
<i>Aout 2005 – sep. 2005</i>	<p>Etape 2: Diffusion du matériel pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valise pédagogique : outils pédagogiques

Oct. 2005 – nov2005	Etape 4 : Programme pédagogique <ul style="list-style-type: none"> - Programme interdisciplinaire dans les classes 	Etape 3 : Préparation des enseignants <ul style="list-style-type: none"> - Après-midi d'introduction pour tous - Ateliers de réflexion sur le contenu et sur le processus pédagogique (les mercredi après-midi).
Déc. 2005 – jan. 2006		Etape 5 : Voyage scolaire (1 journée) <ul style="list-style-type: none"> - Primaire : Malines & Breendonk - Secondaire : Auschwitz
Jan 2006 – mai 2006		Etape 6 : Travaux de groupes <ul style="list-style-type: none"> - Projets à dimension sociale, artistique, par groupe participant

La sélection des groupes participants (étape 1) se fera durant le mois de mai. Les écoles doivent envoyer leur candidature pour le 31 mai 2005 au plus tard. En guise de préparation au programme, les établissements scolaires sélectionnés recevront en août ou septembre 2005 les valises pédagogiques comportant le matériel pédagogique nécessaire à élaborer le projet (étape 2). Cette valise pédagogique comportera différents outils pédagogiques. Ces derniers permettront aux enseignants d'adapter le projet aux besoins et aux caractéristiques du groupe qu'ils accompagnent. Pour ce faire, un budget sera mis à la disposition de chaque établissement scolaire sélectionné afin qu'il puisse acquérir les outils en nombre suffisant pour le groupe cible. La préparation des enseignants (étape 3) se fera par le biais d'ateliers probablement en octobre et novembre 2005. En parallèle avec la préparation des enseignants, le programme pédagogique (étape 4) sera lancé en octobre 2005 et durera jusqu'à la fin de l'année scolaire 2005 – 2006. Avec le soutien du Ministère de la Défense, un voyage scolaire (étape 5) sera organisé en janvier vers Auschwitz pour les 6^e secondaires, et vers Malines et Breendonk pour les 6^e primaires. A la suite du voyage, les travaux de groupe (étape 6) viseront à valoriser les notions, expériences et impressions acquises. Vous trouverez plus de détails concernant les différentes étapes du projet à la page indiquée du CECLR : www.diversite.be/ecolesspoulademocratie

➤ Jumelage

L'intensification des contacts entre les groupes participants sera initiée dès le début de l'année scolaire en associant des écoles ayant des profils différents.

Les écoles associées seront libres de donner elles-mêmes un contenu à leur collaboration (par exemple au travers de visites mutuelles, d'activités communes dans le cadre du programme pédagogique ou d'une correspondance entre les participants).

➤ Préparation des enseignants (accompagnateurs) et des directions

La préparation consistera en deux parties: (1) un après-midi d'introduction au début du mois d'octobre pour tous les enseignants impliqués dans le projet et pour les directions des écoles participantes; et (2) une demi-douzaine d'ateliers de réflexion lors de mercredis après-midi, qui seront organisés dans les zones géographiques proches des écoles participantes. Afin de pouvoir participer au projet, les enseignants et les directions devront s'engager à être présents à l'après-midi d'introduction. En outre, les enseignants participants devront s'inscrire à au moins un des ateliers de réflexion.

L'après-midi d'introduction aura pour objectif:

- d'expliquer le projet et de répondre aux questions ;
- de rendre possible l'échange d'idées;
- de rassembler des informations complémentaires relatives aux groupes à des fins logistiques (transport, alimentation, accompagnement, etc.) ;
- de proposer à chaque groupe un groupe jumelé ;
- de rencontrer le monde associatif impliqué dans le projet.

Les ateliers de réflexion permettront aux enseignants d'échanger des idées sur le programme pédagogique et de discuter des différents aspects et de la concrétisation d'actions dans le cadre du projet. Les ateliers auront lieu pendant les mois d'octobre et de novembre 2005 (en parallèle avec le lancement du programme éducatif).

c. Sélection

➤ Critères de sélection

Outre l'objectif de générer des groupes de participants diversifiés, la sélection des projets se fera en fonction des cinq critères suivants :

- a) *Une description exhaustive de la volonté et de la manière de diffuser les enseignements et résonances du projet au sein de tout l'établissement scolaire par le biais des travaux de groupe et l'utilisation des outils pédagogiques diffusés.*
- b) *Une description de l'approche interdisciplinaire menée dans les classes ou groupes sélectionnés (attention accordée au programme pédagogique éducatif et de sensibilisation à travers les différents cours : histoire, langues, religion / morale / philosophie, et/ou du projet d'établissement) ;*
- c) *L'engagement des membres de l'équipe éducative impliqués dans le projet et des directions de participer à l'après-midi d'introduction ;*

- d) *L'engagement des membres de l'équipe éducative impliqués dans le projet et des directions de participer à au moins un des ateliers de réflexion, qui seront offerts organisés en octobre et novembre 2005;*
- e) *La qualité du travail de groupe (c.-à-d. du projet à dimension sociale, artistique,...) qui sera entrepris par les participants dans la deuxième moitié de l'année scolaire, c'est-à-dire après la visite. La qualité du travail de groupe présenté dans le dossier sera jugée sur base de son caractère novateur, de sa dimension plus ou moins globale au sein de l'école et de son lien, sur le plan du contenu, avec les objectifs pédagogiques (interdisciplinaires) du projet.*

La sélection des projets sera effectuée par la Communauté française.

➤ Composition du jury

Le jury sera composé de représentants du cabinet de Madame la Ministre Marie Arena, et des administrations concernées, ainsi que d'organisations externes actives dans le domaine des thèmes liés au projet (diversité, citoyenneté et droits de l'homme, travail de mémoire) et associées au projet, des représentants des réseaux, des Services d'Inspection.

V. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Pour plus d'informations, veuillez consulter la page du CECLR: www.diversite.be/ecolespourlademocratie
 - Pour des conseils concernant votre candidature, vous êtes invités à appeler le numéro 02/212.30.41 les lundis et jeudis de 15h30 à 17h30.
- Vous pouvez également envoyer un e-mail à dan.schreiber@cntr.be

Marie ARENA

Ecoles pour la Démocratie 2005-2006

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

(à envoyer pour le 31 mai au plus tard)

1. Fiche d'identification

a) Nom et coordonnées de l'établissement scolaire

Nom:

Adresse:

.....

Téléphone:

E-mail:

b) Caractéristiques de l'établissement scolaire (réseau, filière,...)

Réseau:

Filière(s):

.....

.....

.....

c) Classe/groupe participant(e) et filière(s)

.....

.....

.....

d) Membre de la direction et de l'équipe éducative qui accompagneront le groupe d'élèves

Direction:

Enseignant(s) :

.....

.....

Educateur(s):

Autre(s) :

e) Caractéristiques spécifiques du groupe participant (difficultés d'apprentissage et handicaps à prendre en compte, milieu socioculturel des élèves, différentes cultures au sein de l'école, ...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Questions de sélection

a) Méthode de diffusion du projet et de réinvestissement dans l'établissement scolaire

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

b) Caractéristique interdisciplinaire du projet élaboré

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

c) Travaux de groupe prévus après la visite en termes de suivi et de partage d'expérience (description, lien avec les objectifs finaux (interdisciplinaires), aspect novateur,...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. A renvoyer à:

**Cellule de coordination Démocratie ou Barbarie
Direction générale de l'enseignement obligatoire
Communauté française
rue A.Lavallée, 1 à 1080 BRUXELLES– bureau 3 F 338 -
tél.: 02/690.83.52/53/54 – fax:02/690.85.84
courriel : democratie.barbarie@cfwb.be**